

Concours Régional du lapin Fauve de Bourgogne patronné par le **CFELFB**

Les titres ouverts à tous les éleveurs naisseurs de lapins Fauve de Bourgogne

- **Meilleur mâle** Fauve de Bourgogne désigné par le jury

L'Organisation offre la récompense (Coupe ou autre récompense) Le C.F.E.L.F.B offre une plaque gravée remise lors de l'exposition

- **Meilleure femelle** Fauve de Bourgogne désigné par le jury

L'Organisation offre la récompense (Coupe ou autre récompense) Le C.F.E.L.F.B offre une plaque gravée remise lors de l'exposition

- **Meilleur élevage de 4 lapins** Fauve de Bourgogne

L'Organisation offre la récompense (Coupe ou autre récompense) Le C.F.E.L.F.B offre une plaque gravée remise lors de l'exposition

Les récompenses (plaque gravée) seront remises par le Délégué Régional ou en sa présence aux membres du CFELFB à jour de leur cotisation

Règlement modifié le 24/03/2024 suite à consultation du C.A.

Article 1 :

Un Concours Régional par Région (2 pour les Régions GRAND EST, OCCITANIE, BOURGOGNE FRANCHE-COMTE, AUVERGNE, RHÔNE-ALPES et NOUVELLE AQUITAINE), chaque année avec alternance des Sociétés avicoles.

Article 2 :

La demande, en page 2, sera faite au moins 1 an avant la date par le Président ou le Secrétaire ou le Commissaire Général de l'exposition ou par le Délégué Régional en accord avec ces derniers, au Responsable des Championnats Régionaux du C.F.E.L.F.B :

CHRETIEN Olivier 7 rue Les Roches 90150 Eguenigue Tél : 06 76 01 26 56 ghislaine.olivier@orange.fr

Article 3 :

Conditions d'attribution :

Sur le catalogue de l'exposition précédente devra figurer au minimum la présence de 4 éleveurs et 20 lapins Fauve de Bourgogne sauf, si c'est l'anniversaire de l'Exposition et s'il y a la présence du Prix du Président de la République. Le Délégué régional, s'il en existe doit signer la demande afin d'être impliqué dans cette démarche. Le nombre de lapins Fauve de Bourgogne présentés par éleveur n'est pas limité. **Les exposants devront désigner 6 sujets par le sigle CR dans la marge. Le délégué régional ou le comité d'organisation établira le classement des 4 meilleurs Fauve de Bourgogne de chaque exposant (article 8).** Tous les exposants concourent pour le meilleur mâle, la meilleure femelle et le meilleur élevage Fauve de Bourgogne (adhérent ou non adhérent au C.F.E.L.F.B).

Le meilleur mâle ainsi que la meilleure femelle peuvent évidemment concourir pour les Grands Prix ; qu'ils soient d'Honneur, Meilleur Sujet des races moyennes ou de l'exposition.

Article 4 :

Les animaux peuvent être nourris au moyen de granulés, de carottes rouges ou fourragères et foin. **Les animaux devront être abreuvés.** L'éleveur peut, s'il le souhaite, nourrir ses lapins avec ses granulés.

Le C.F.E.L.F.B admet, pour le Concours Régional, le changement de sexe de dernière minute sans changement au catalogue.

Les exposants inscriront dans l'oreille gauche de chaque lapin son numéro de cage bien lisiblement (au feutre noir uniquement) en veillant à laisser libre et visible le tatouage, selon les identifications acceptées par la FFC.

Ils seront pesés à leur arrivée (avant la mise en cage) et leur poids sera porté de suite sur la carte de jugement ainsi que l'identification.

Article 5 :

Un emplacement est souhaitable, pour l'installation éventuelle d'un stand du Club, en accord avec le Délégué, si possible à proximité des lapins Fauve de Bourgogne.

Article 6 :

La Société organisatrice de l'exposition doit offrir trois récompenses (Coupe, panier garni ou divers), une au Meilleur Mâle, une à la Meilleure Femelle et une au Meilleur Elevage. Le C.E.L.F.B offrira les trois plaques millésimées aux membres du CFELFB à jour de leur cotisation.

Il est souhaitable que les plaques offertes par le Club soient remises aux lauréats par le délégué Régional ou en sa présence.

Article 7 :

La page publicitaire (en page 3) imprimée avec cette demande **devra être incorporée dans le catalogue de l'exposition.**

Article 8 :

Classement des élevages après le jugement : Le délégué Régional du C.F.E.L.F.B ou le Comité d'organisation établira le classement des 4 meilleurs sujets Fauve de Bourgogne de Chaque exposant.

Le décompte des points sera effectué en additionnant les points des 4 meilleures cartes de jugement (97-96,5-96-95,5 etc...) de chaque éleveur participant. Les ex-æquo seront départagés en prenant en compte le plus grand nombre de GPE ou 97 points puis GPH / Meilleur sujet ou 96,5 points. Dans les lots ex-æquo où les sujets les mieux notés ne vont au-delà de 96 points, il est demandé de prendre en compte le plus grand nombre de 96 points puis de 95,5 etc... **Sauf si dans ces lots ex-æquo, l'un des sujets est monté au GPH ou meilleur sujet tout en restant à 96 points, il sera à considérer comme un élément servant à les départager.** Les autres Prix appelés Prix de la ville ou de l'Office du tourisme ou le Prix de Mr.... etc.... ne doivent pas être pris en compte pour les départager. Dans ces situations se seront les 5^{ème} et 6^{ème} sujets qui seront pris en compte pour les départager.

Article 9 :

Le Délégué Régional enverra le palmarès au moyen du formulaire se trouvant sur le Site du CFELFB à Benoît COLOT de préférence par mail : colotb@gmail.com ou à son adresse géographique : 2 Les Curtillots 39310 SEPTMONCEL. **S'il n'y a pas de Délégué du Club, le Comité organisateur enverra le catalogue et le palmarès à Benoît COLOT**

Demande de CONCOURS REGIONAL du Fauve de Bourgogne patronné par le CFELFB

A envoyer à :

CHRETIEN Olivier 7 rue Les Roches 90150 EGUENIGUE Tél : 06 76 01 26 56 ghislaine.olivier@orange.fr

Lieu de l'exposition :Département.....

Date de cette exposition :

Lors de votre dernière exposition, Nbre de Fauve de Bourgogne et Nbre d'exposants de cette race inscrits sur le catalogue

Président : (Nom, prénom).....

Adresse :tél :

E-mail :

Commissaire Général : (Nom, Prénom).....

Adresse :tél :

E-mail :

La Société organisatrice de l'exposition s'engage en demandant ce Concours Régional à l'appeler par ce nom, à offrir Trois récompenses et à respecter les différents articles du règlement.

Date et Signature du Président
Demandant ce Concours Régional

Date et Signature du
Délégué régional s'il y a

Date et Signature et du
Responsable CFELFB

Club Français des Eleveurs de Lapins Fauve de Bourgogne

Issu du rassemblement de l'Association des Eleveurs de Lapins Fauve de Bourgogne
et de l'Union Française des Eleveurs de Lapins Fauve de Bourgogne

Membre de la Fédération Française de Cuniculture (F.F.C)

Pour une cotisation annuelle de 20€, le CFELFB vous donne :

- La possibilité de recevoir trois bulletins de liaison par an (Janvier, mai et septembre) contenant, des conseils d'élevage, des astuces, des conseils pour préparer le mieux possible vos animaux pour les concours, des indications vous permettant de sélectionner au mieux vos lapins, un guide santé du lapin, des photos, des comptes rendus de visites d'élevages, des résultats d'expositions. Ils annoncent les prochaines manifestations (Expositions, Championnat de France, Coupe de France, Concours Régionaux etc...)

- La possibilité d'acheter vos Cartes d'Origine pour l'identification de vos lapins Fauve de Bourgogne.
- La possibilité de participer à des Réunions Techniques. Chaque année, lors du Championnat de France.
- La possibilité de partager les connaissances des autres, notamment des plus anciens éleveurs du Club.

LE CFELFB offre de très belles récompenses lors des Championnats de France, Coupe de France et autres Concours du Lapin Fauve de Bourgogne. Il est habilité à proposer à la Commission de Standards de la F.F.C d'éventuelles modifications au Standard de la race.

LE CFELFB vous invite à visiter son Site internet actif : www.cfel fb-fauvedebourgogne.com

CLUB FRANÇAIS DES ELEVEURS DE LAPINS FAUVE DE BOURGOGNE

Président : Olivier CHRETIEN, 7 rue Les Roches 90150 EGUENIGUE
Trésorier : Daniel GESLOT, 2 Impasse St Martin 78200 PERDREAUVILLE

Bulletin d'adhésion

Cotisation annuelle 1^{er} Janvier au 31 décembre : Membre Actif : 20€

Membre Bienfaiteur : plus de 20€

Nouvelle adhésion-ou Renouvellement

(Rayer les mentions inutiles)

M. Mme Mlle Nom :Prénom :

N°.....Rue ou Lieu-dit :

Ville ou Commune :

Code Postal :Téléphone (fixe) :Portable.....

E-mail :

Souhaite adhérer au CFELFB en qualité de Membre actif ou Bienfaiteur

Signature

Parrainé par (facultatif) :

Verse-le montant de la cotisation pour l'année au nom du CFELFB

A.....le.....

Accepte l'inscription de mes coordonnées sur le site du CFELFB (www.cfel fb-fauvedebourgogne.com) **OUI -NON** Le oui sera retenu si rien n'est rayé

Bulletin d'adhésion à adresser au Trésorier Daniel GESLOT 2 impasse St Martin 78200 PERDREAUVILLE (Chèque au nom du CFELFB)